

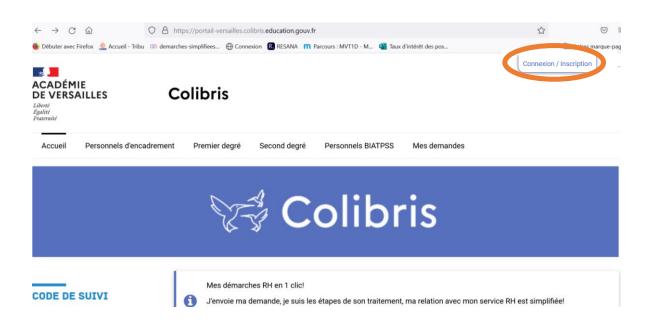
Aide à la connexion à Colibris - Mouvement intra départemental 2022

Afin de faciliter la saisie, nous vous invitons à préparer l'ensemble des pièces justificatives liées aux bonifications sollicitées avant de débuter la démarche (cf. annexe 3).

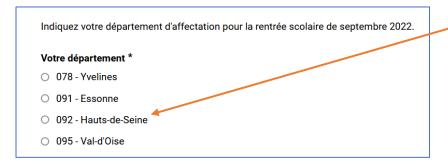
Étape 1 – Connectez-vous à l'application Colibris en utilisant le lien ci-dessous

http://acver.fr/bonification-intra

Étape 2 - Connectez-vous en cliquant sur le bouton « Connexion » si la connexion ne s'est pas réalisée automatiquement (Il s'agit de saisir vos identifiants académiques).



Étape 3 – Cochez le département au sein duquel vous exercerez à la rentrée scolaire 2022



Étape 4 – Remplissez l'ensemble des informations nécessaires à votre identification ainsi que votre statut actuel

Attention, ces éléments conditionnent vos demandes de bonifications.

Attention, les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires.

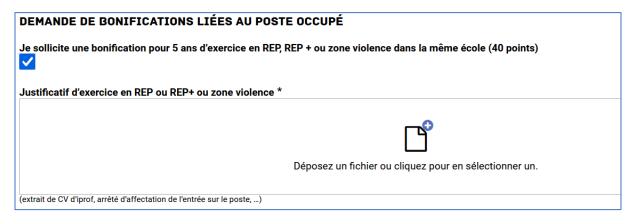
Cliquez sur suivant (en bas de la page)

Étape 5 – Compléter votre affectation actuelle (vous pouvez saisir plusieurs écoles en cas d'affectation multiples

Cliquez sur suivant (en bas de la page).

Étape 6 - Cocher les bonifications auxquels vous souhaitez prétendre

Vous êtes alors invité à joindre une ou plusieurs pièces jointes afin de compléter votre demande lorsque ces pièces jointes sont nécessaires.



Étape 7 – Vérifier l'exactitude de votre demander puis valider la demande.